



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SIEGE DE L'EPCI  
271, Chaussée Jules César  
95 250 BEAUCHAMP  
DU 14 NOVEMBRE 2023  
A 10 heures 15**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le 14 novembre 2023 à 10 heures 15, les membres du bureau communautaire de la communauté d'agglomération Val Parisis se sont réunis à Beauchamp – 95 250 – 271, chaussée Jules César, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 7 novembre 2023, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Florence PORTELLI, Bernard JAMET, Jean-Christophe POULET, Marie-José BEAULANDE, Pascal SEIGNE, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Jean-Noël CARPENTIER, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, Vice-Présidents,

Philippe BARAT, Daniel PORTIER, Gilles GASSENBACH, Jean AUBIN, Jacqueline HUCHIN, Conseillers Communautaires membres du bureau,

Était absent excusé et représenté :

Patrick BOULLÉ par Xavier MELKI.

Étaient absents excusés :

Nicole LANASPRES,  
Benoit BLANCHARD.

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 10 h 32,

Secrétaire de Séance : Philippe BARAT,

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de présents :	20
Nombre de pouvoirs :	01
Nombre de votants :	21

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 26 septembre 2023. **A L'UNANIMITÉ**
2. Avenant n°8 au bail civil avec la SARL Accessible pour les locaux administratifs de la CA Val Parisis à Beauchamp. **A L'UNANIMITÉ**
3. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2015 à 2022 sur le budget principal. **A L'UNANIMITÉ**

4. Constatation d'extinction de créances suite à une procédure collective de liquidation judiciaire. **A L'UNANIMITÉ**
5. Constatation d'extinction de créance suite à une procédure de rétablissement personnel. **A L'UNANIMITÉ**
6. Marché à procédure formalisée relatif à l'acquisition de mobilier pour les médiathèques du réseau de la lecture publique de la CA Val Parisis. **A L'UNANIMITÉ**
7. Attribution d'une Subvention exceptionnelle au profit de l'AFM-Téléthon. **A L'UNANIMITÉ**
8. Approbation des conventions valant procès-verbal de transfert de la compétence « éclairage public » pour les communes d'Eaubonne et d'Ermont. **A L'UNANIMITÉ**
9. Créations et suppressions de poste et modification du tableau des effectifs. **A L'UNANIMITÉ**



Le Président,

Yannick BOËDEC